

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE SOL SERVICES » en abrégé « ISS »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE
BLANKRO, Lot 2482, Ilot 272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 14/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE SOL SERVICES » en
abrégé « ISS »

Objet : LOTISSEMENT,
VENTE DE TERRAIN,
AMENAGEMENT FONCIER,
CONSTRUCTION,
VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION,
PRESTATION DE SERVICES,
DIVERS,
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE

BLANKRO, Lot 2482, Ilot 272

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03652 du 30/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25781/GTCA/RC/2023 du 30/03/2023

